

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE SAINT-FELICIEN

RÈGLEMENT NUMÉRO 23-105

CONCERNANT LA TARIFICATION DES SERVICES DISPENSÉS PAR LA VILLE DE SAINT-FÉLICIEN POUR L'ANNÉE 2024

LA VILLE DE SAINT-FÉLICIEN, PAR LE CONSEIL DE LA VILLE, DÉCRÈTE CE QUI SUIVIT :

OBJET

1. Le présent règlement vise à établir les tarifs applicables aux biens, services ou activités offerts aux personnes physiques ou morales.

CRÉANCE PRIORITAIRE

2. Toute somme due par le propriétaire en vertu du présent règlement constitue une créance prioritaire sur l'immeuble à l'égard duquel les travaux ou services sont faits ou rendus, au même titre et selon le même rang que les créances visées au paragraphe 5 de l'article 2651 du Code civil du Québec (L.Q. 1991, c. 64). Ce coût est garanti par une hypothèque légale sur cet immeuble.

COMPENSATION

3. Si une somme est due en vertu de ce règlement, la Ville opérera compensation envers toutes sommes devant être versées par la Ville au demandeur.

TAXES APPLICABLES

4. Les taxes gouvernementales sont applicables sur tous les tarifs prévus au présent règlement, et ce, selon les taux en vigueur, à moins d'indication contraire dans certains tarifs spécifiques.

FRAIS ADMINISTRATIFS

5. La tarification applicable pour les frais administratifs est prévue à l'annexe A.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

6. La tarification applicable pour les services, biens ou équipements offerts par le Service de sécurité incendie est prévue à l'annexe B.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE

7. La tarification applicable pour les services, biens ou équipements offerts par le Service de l'aménagement et de l'entretien du territoire est prévue à l'annexe C.

SERVICE DE L'URBANISME

8. La tarification applicable pour les services offerts par le Service de l'urbanisme est prévue à l'annexe D.

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9. La tarification applicable pour les services, biens ou équipements offerts par le Service des loisirs, culture et vie communautaire est prévue à l'annexe E.

SERVICES ET BIENS DIVERS

10. La tarification applicable pour les services et biens divers offerts par la Ville est prévue à l'annexe F.

COUR MUNICIPALE

11. La tarification applicable pour les services et biens divers offerts par la Cour municipale est prévue à l'annexe G.

ACTIVITÉS, BIENS OU SERVICES NON DÉCRITS

12. Toute personne qui bénéficie de biens, activités ou services municipaux non décrits au présent règlement doit déboursier un montant comparatif à leur valeur marchande.

ENTRÉE EN VIGUEUR

13. Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

FAIT ET ADOPTE à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 décembre 2023.

Luc Gibbons, maire

M^e Louise Ménard, greffière

ANNEXE A
FRAIS ADMINISTRATIFS

TAUX D'INTERET

Description	Coût
Taux d'intérêt annuel composé mensuellement pour toute sommes due à la Ville, à compter de l'échéance de la facture	12 %
Taux d'intérêt annuel pour le solde impayé des taxes foncières municipales	12 %

FACTURATION

Description	Coût
Tout bien facturé par la Ville	Prix coûtant

FRAIS D'ADMINISTRATION

Description	Coût
Tout bien, service, activité ou équipement facturé par la Ville	10 %

CHÈQUE SANS PROVISION

Description	Coût
Chèque sans provision	Selon la tarification de l'institution bancaire

ROLE D'ÉVALUATION

- ✓ Les requêtes par les professionnels et les institutions financières d'informations relatives au rôle d'évaluation et de perception (relevé de compte, confirmation de paiement, etc.) sont facturées selon les taux fixés par le logiciel Immonet.
- ✓ Toute personne qui désire contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation doit acquitter des frais pour chaque unité d'évaluation. Ces frais ne sont pas remboursables.
- ✓ Lors de son dépôt, une plainte à l'égard du rôle d'évaluation foncière doit être accompagnée d'une somme d'argent déterminée selon la présente section.

Le montant de la somme d'argent exigée ci-haut est fixé selon les catégories suivantes pour chaque unité d'évaluation ou établissements d'entreprise :

- Moins de 99 999 \$: 40 \$;
- 100 000 \$ à 249 999 \$: 60 \$;
- 250 000 \$ à 499 999 \$: 75 \$;
- 500 000 \$ à 999 999 \$: 150 \$;
- 1 000 000 \$ à 1 999 999 \$: 300 \$;
- 2 000 000 \$ à 4 999 999 \$: 500 \$;
- 5 000 000 \$ et plus : 1 000 \$.

- ✓ Toute demande de révision du rôle d'évaluation doit être accompagnée du versement d'une somme d'argent selon les taux suivants, soit si l'immeuble est évalué à :

- Moins de 99 999 \$: 40 \$;
- Entre 100 000 \$ à 249 999 \$: 60 \$;
- Entre 250 000 \$ à 499 999 \$: 75 \$;
- Entre 500 000 \$ à 999 999 \$: 150 \$;
- Entre 1 000 000 \$ à 1 999 999 \$: 300 \$;
- Entre 2 000 000 \$ à 4 999 999 \$: 500 \$;
- 5 000 000 \$ et plus : 1 000 \$.

Ce taux, applicable pour chaque unité d'évaluation ou établissement d'entreprise est payable en monnaie légale ou par chèque visé, mandat de poste, mandat de banque ou ordre de paiement visé tiré sur une coopérative de services financiers.

Cette somme d'argent n'est pas remboursable.

- ✓ Les plaintes qui ont le même objet et qui sont relatives à des modifications qui concernent la même unité d'évaluation ou le même établissement d'entreprise sont considérées comme une plainte unique lorsqu'elles sont déposées simultanément et qu'elles portent à la fois sur le rôle en vigueur et sur le rôle précédent ou le rôle déposé pour les exercices financiers suivants.

ANNEXE B

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

VÉHICULE D'INTERVENTION

Description	Tarification sans entente mutuelle	
	Première heure	Heures subséquentes
Véhicule d'élévation	1 280 \$	640 \$
Autopompe	315 \$	160 \$
Camion citerne	266 \$	135 \$
Unité de sauvetage hors route	200 \$	100 \$
Unité nautique (en appui à une unité nautique couvrant le territoire de la municipalité)	200 \$	100 \$
Unité nautique (en appui direct à la Sûreté du Québec lorsqu'aucune unité nautique ne couvre le territoire de la municipalité)	Coût réel de l'intervention, incluant le remboursement des dommages survenus au matériel utilisé lors de l'intervention et les employés appelés en renfort à la caserne pour assurer une couverture adéquate du territoire municipal	
Poste de commandement	300 \$	150 \$
Unité d'urgence	100 \$	50 \$
Véhicule de service	50 \$	25 \$
Appel annulé	100 \$ + indemnités de salaire versés aux pompiers	
Lors de l'appel	Facturé en entier	Facturé à la demi-heure

TAUX HORAIRE POUR LE PERSONNEL D'INTERVENTION

Description	Tarification sans entente mutuelle
Pompier	Selon les taux prévus à la convention collective des pompiers, pompières
Officier cadre	Selon les taux prévus à la politique administrative et salariale du personnel cadre
Direction	Selon les taux prévus à la politique administrative et salariale du personnel cadre
Lors de l'appel initial	Facturation d'un minimum 3 heures. Par la suite, le taux horaire s'applique à l'heure entière
Remboursement des repas	Selon les besoins et selon le tarif prévu à la convention collective et aux politiques en vigueur

INTERVENTIONS POUR LES NON-CONTRIBUABLES

Tout bénéficiaire d'une intervention du Service de sécurité incendie, qui est non-contribuable sur le territoire desservi par le Service de sécurité incendie Saint-Félicien - Saint-Prime - La Doré, doit payer à celle-ci, sur présentation d'une facture, un montant déterminé selon le mode de tarification suivant :

$$(250 \$ \times A \times B) + C + D = E$$

- ✓ A : Durée réelle de l'intervention (en heure ou fraction d'heure)
- ✓ B : Nombre de véhicules du Service de sécurité incendie nécessaire à l'intervention
- ✓ C : Frais d'administration
- ✓ D : Taxes fédérale et provinciale
- ✓ E : Montant total à payer

Pour les fins du calcul, la durée réelle et exacte de l'intervention est calculée à partir du moment où le premier véhicule du Service de sécurité incendie quitte la caserne des pompiers jusqu'au retour du dernier véhicule à ladite caserne, selon le temps réel de sortie de chaque véhicule. De plus, les frais d'administration incluent la rémunération globale du personnel affecté à cette intervention (salaires et cotisations de l'employeur) ainsi qu'une majoration de 22 % sur la rémunération globale équivalent aux autres frais divers.

À la suite de l'émission d'une facture par la Ville au bénéficiaire d'une intervention visée par le présent règlement, ce dernier dispose d'un délai d'un mois pour le paiement sans intérêt de ladite facture. Au-delà de ce délai, un taux d'intérêt de 12 % par année est appliqué au solde impayé.

ANNEXE C

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE

SERVICE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Description	Coûts	
Branchement des services d'aqueduc et d'égout	Coûts réels encourus par la Ville	
Déblocage d'égout et dégel d'aqueduc	Si problème relève des installations du propriétaire	Si problème relève des installations de la Ville
	Coûts réels encourus par la Ville	Sans frais
Inspection caméra	Si problème relève des installations du propriétaire	Si problème relève des installations de la Ville
	Coûts réels encourus par la Ville	Sans frais

Note : Particulièrement pour le secteur de la route Saint-Eusèbe (numéros civiques 2620, 2690, 2711, 2759, 3000, 3012, 3015, 3020, 3025, 3027, 3029, 3033, 3035, 3036, 3039, 3041, 3045, 3049, 3050, 3051, 3052, 3057 et 3761), considérant que la Ville de Saint-Félicien a procédé au prolongement du réseau d'aqueduc dans le cadre de l'aménagement d'un parc industriel spécialisé pour lequel elle a reçu une aide financière équivalant à 66 % du coût global des travaux et considérant son historique de participation aux infrastructures municipales à raison de 40 %, le branchement au réseau d'aqueduc municipal est établi à un taux fixe de 2 300 \$.

PAIEMENT

✓ Le propriétaire doit, avant le début des travaux de branchements d'aqueduc ou d'égout, s'engager à payer les coûts réels engendrés et verser, en acompte, un montant égal à la tarification suivante :

- ¾ pouce : 660 \$;
- 1 pouce : 800 \$;
- 1 ½ pouce : 1 320 \$;
- 2 pouces : 2 000 \$;
- 4 pouces : 6 600 \$;
- 6 pouces : 9 900 \$;
- 8 pouces : 13 200 \$.

Une fois les travaux complétés et établis les coûts réels, le solde sera facturé au propriétaire.

INTERVENTION SUR UNE BOÎTE DE SERVICE D'AQUEDUC

Description	Coûts	
Fermeture	Sur les heures d'ouverture du service	En dehors des heures d'ouverture du service
	1 ^{er} mai au 30 novembre : 30 \$ 1 ^{er} décembre au 30 avril : 60 \$	Coûts réels encourus par la Ville
Localisation, ajustement ou ouverture	Sur les heures d'ouverture du service	En dehors des heures d'ouverture du service
	Sans frais	Coûts réels encourus par la Ville
Déplacement de branchement de service et de bouche d'incendie	Coûts réels encourus par la Ville	

Note : Tous les travaux non décrits ci-devant seront étudiés par le Service de l'aménagement et de l'entretien du territoire, qui se chargera de déterminer le montant à payer par le propriétaire pour leur réalisation.

VOIRIE

Description	Coûts	
Dépôt à neige	Coûts réels encourus par la Ville	
Ajustement d'entrées charretières	Si demande du propriétaire	Si nécessaire en raison d'activités de la Ville
	Coûts réels encourus par la Ville	Sans frais

ELECTRICITE

Description	Coûts
Déplacement de lampadaire	Coûts réels encourus par la Ville

LOCATION DE LA MACHINERIE ET DES EQUIPEMENTS

Numéro de machinerie	Location	Taux / Heure
N.A.	Opérateur de machinerie lourde - Classe 5	45,42 \$
N.A.	Préposé à l'aménagement et à l'entretien du territoire - Classe 3	41,95 \$
N.A.	Préposé à l'aménagement et à l'entretien du territoire - Classe 4	43,65 \$
N.A.	Technicien aménagement du territoire - Classe 6	47,17 \$
N.A.	Opérateur système approvisionnement en eau et traitement - Classe 6	47,17 \$
TP-18-14	Camion citerne avec opérateur (2 750 gallons)	170,92 \$
TP-02-21	Camion nacelle avec opérateur	130,82 \$
TP-14-23	Camion Kenwork T800 10 roues avec opérateur	115,60 \$
TP-14-23	Camion Kenwork T800 10 roues avec équipement de déneigement et opérateur	155,40 \$
TP-15-26	Camion Volvo 10 roues avec opérateur	115,60 \$
TP-04-28	Camion Mack 10 roues avec opérateur	115,60 \$
TP-95-32	Camion 5 tonnes avec opérateur	89,38 \$
TP-04-35	Camion 5 tonnes avec opérateur	89,38 \$
TP-04-35	Camions (sableur) avec opérateur	97,98 \$
TP-05-38	Camion G,M,C, (Hook-lift + grue) avec opérateur	143,71 \$
TP-00-40	Machine à laver les égouts avec un opérateur	134,20 \$
TP-00-43	Machine à peindre avec préposé	60,72 \$

Numéro de machinerie	Location	Taux / Heure
TP-13-49	Compacteur Bomag avec préposé	64,25 \$
TP-09-52	Chenille Caméléon avec préposé	120,64 \$
TP-98-53	Dégeleuse à vapeur avec opérateur	129,95 \$
TP-98-200	Chargeur sur roues Case + balai Eddy net avec opérateur	157,10 \$
TP-85-201	Chargeur sur roues John Deere avec opérateur	119,12 \$
TP-15-202	Niveleuse John Deere avec opérateur	184,92 \$
TP-03-203	Souffleuse à neige amovible avec opérateur - Larue	355,42 \$
TP-20-204	Rétrocaveuse avec opérateur	139,32 \$
TP-99-205	Balai mécanique Elgin Pelican avec opérateur	151,52 \$
TP-17-206	Souffleur à neige amovible - Larue	355,42 \$
TP-92-207	BM50 avec opérateur	120,64 \$
TP-18-208	Balai aspirateur Ravo avec opérateur	171,02 \$
TP-12-209	Chargeur sur roues Komatsu avec opérateur	167,72 \$
TP-12-209	Chargeur sur roues Komatsu + équipement à neige avec opérateur	197,12 \$
N.A.	Caméra à égout (sans préposé)	252,00 \$
TP-22-210	Chargeuse sur roues Case 721G 2022 avec opérateur	179,22 \$
TP-22-210	Chargeuse sur roues Case 721G 2022 avec opérateur + balai Eddy net	198,22 \$
TP-22-211	Pelle hydraulique Kobelco SK170LC-11 2022 avec opérateur	164,62 \$

ANNEXE D

SERVICE DE L'URBANISME

DEMANDES DIVERSES

Description	Coût
Modification au règlement d'urbanisme	500 \$ + frais de parution
Dérogation mineure	300 \$ + frais de parution
Usages conditionnels	500 \$ + frais de parution
Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)	500 \$ + frais de parution
Plan d'aménagement d'ensemble (PAE)	0 \$
Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	0 \$
Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ)	0 \$
Étude de conformité (attestation environnementale)	100 \$
Protocole d'entente dans le cadre de travaux municipaux avec un promoteur	1 000 \$

ÉLEVAGE DE PORCINS

Description	Coût
Consultation publique	1 500 \$
Divers avis publics (LAU)	Frais de parution
Rapport de consultation et mesure d'atténuation	1 000 \$
TOTAL	2 500 \$ + frais de parution

ANNEXE E

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

POLITIQUE D'INSCRIPTION

- ✓ La priorité d'inscription est accordée aux résidents et résidentes de Saint-Félicien, sauf avis contraire.
- ✓ INSCRIPTION EN LIGNE SEULEMENT. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone avant, pendant ou après les dates d'inscription, sauf avis contraire.
- ✓ Coût de l'activité payable en entier lors de l'inscription. Exception pour les camps de jour, nous proposons le paiement en deux versements égaux.
- ✓ Le Service des loisirs, culture et vie communautaire se réserve le droit de fixer le nombre de participants ou d'annuler un cours ou une activité. EN CAS D'ANNULATION par le Service des loisirs, culture et vie communautaire, nous communiquerons avec les participants par courriel ou par téléphone s'il y a un court délai.

Motif	Manière	Non éligible	Frais administratifs	Taux du remboursement
Maladie	Sur présentation d'un billet de médecin Crédit applicable au dossier du membre	Si 75 % des cours donnés	N.A.	Le calcul se fera au prorata des séances données à la date du billet du médecin et du nombre de séances offertes
Abandon	En avisant le Service des loisirs, culture et vie communautaire par téléphone Crédit applicable au dossier du membre	Après 2 cours donnés	10 \$ / cours	Le calcul se fera au prorata des séances données à la date d'avis et du nombre de séances offertes
Spectacle	Aucun remboursement	N.A.	N.A.	N.A.
Annulation par le Service des loisirs, culture et vie communautaire	Remboursement immédiat OU crédit applicable au dossier du membre Avis fait par le Service des loisirs, culture et vie communautaire par courriel ou téléphone si court délai	N.A.	0 \$	100 % du montant

- ✓ N.B. Si vous n'avez pas utilisé le crédit inscrit à votre dossier, il vous sera remboursé :
 - Versement : sessions automne et hiver en mai / sessions printemps et été en octobre.
- ✓ Inscription tardive : à compter du lundi suivant la date d'inscription, des frais de 10 \$ seront perçus pour toute inscription, sauf avis contraire.
- ✓ Vous devez modifier vous-même les changements dans vos coordonnées personnelles, s'il y a lieu.
- ✓ NOTE : taxes incluses dans les coûts.

TOBO-SKI

ACTIVITÉS	Adultes (18 ans et plus)					Étudiants (12-17 ans) et senior (60 ans et plus)					Enfants (11 ans et moins)					COMMENTAIRES
	Jour (9 h à 16 h)	AM (9 h à 12 h)	PM (12 h à 16 h)	Soirée (18 h à 21 h)	Ouverture en continue (12 h à 21 h ou 9 h à 21 h)	Jour (9 h à 16 h)	AM (9 h à 12 h)	PM (12 h à 16 h)	Soirée (18 h à 21 h)	Ouverture en continue (12 h à 21 h ou 9 h à 21 h)	Jour (9 h à 16 h)	AM (9 h à 12 h)	PM (12 h à 16 h)	Soirée (18 h à 21 h)	Ouverture en continue (12 h à 21 h ou 9 h à 21 h)	
Hiver																
Ski alpin/planche	22,10 \$	14,85 \$	18,45 \$	14,80 \$	25,75 \$	18,20 \$	12,10 \$	14,40 \$	12,10 \$	20,35 \$	14,05 \$	9,45 \$	10,70 \$	8,40 \$	14,55 \$	4 ans et moins : gratuit Pente école : 3,30 \$ / personne
Ski de fond	17,15 \$	N.A.				12,10 \$	N.A.				12 ans et moins : gratuit					50 % de rabais : étudiant du Cégep
Glissades	10,90 \$					7,45 \$					0-2 ans : 3,30 \$ et 3-11 ans : 5,35 \$					Bloc : Soit 12 h à 13 h 50 ou 14 h à 15 h 50
Fat bike	17,15 \$	N.A.				12,10 \$	N.A.				Gratuit					
Raquette	6,50 \$	N.A.				4,65 \$	N.A.				Gratuit					
Billet et location soirée	N.A.		24,45 \$			N.A.					N.A.					
Groupe scolaire	Voir le protocole d'entente avec le Centre de services scolaires															
Cour de ski pour tous les âges																
1 heure de cours privé	45,75 \$					45,75 \$					45,75 \$					
1 heure de cours semi-privé	28,60 \$					28,60 \$					28,60 \$					
2 heures de cours privé	80,10 \$					80,10 \$					80,10 \$					
2 heures de cours semi-privé	40,05 \$					40,05 \$					40,05 \$					
Heures supplémentaires	28,60 \$					28,60 \$					28,60 \$					
Iniski (inclus billet et location)	68,65 \$					68,65 \$					68,65 \$					
Iniplanche (inclus billet et location)	80,10 \$					80,10 \$					80,10 \$					

ACTIVITÉS	Adultes (18 ans et plus)					Étudiants (12-17 ans) et senior (60 ans et plus)					Enfants (11 ans et moins)					COMMENTAIRES
	Jour (9 h à 16 h)	AM (9 h à 12 h)	PM (12 h à 16 h)	Soirée (18 h à 21 h)	Ouverture en continue (12 h à 21 h ou 9 h à 21 h)	Jour (9 h à 16 h)	AM (9 h à 12 h)	PM (12 h à 16 h)	Soirée (18 h à 21 h)	Ouverture en continue (12 h à 21 h ou 9 h à 21 h)	Jour (9 h à 16 h)	AM (9 h à 12 h)	PM (12 h à 16 h)	Soirée (18 h à 21 h)	Ouverture en continue (12 h à 21 h ou 9 h à 21 h)	
Été																
Vélo de montagne	16,10 \$					11,20 \$					Gratuit					
Randonnée pédestre	6,25 \$					4,35 \$					Gratuit					
Brassée de bois	8,85 \$					N.A.					N.A.					
Camping	31,45 \$					N.A.					N.A.					
Forfaits vélo et camping																
Forfait couple weekend (2 nuits + billets)	125,60 \$					N.A.					N.A.					
Forfait couple semaine (5 nuits + billets)	282,35 \$					N.A.					N.A.					
Forfait famille weekend (2 nuits + billets)	156,00 \$					N.A.					N.A.					
Forfait famille semaine (5 nuits + billets)	345,00 \$					N.A.					N.A.					

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS TOBO-SKI

ACTIVITÉS	Journée complète			Demi-journée ou soirée			Tarif scolaire tout âge (20 % sur le prix enfant)	
	Adulte	12 à 17 ans	Enfant	Adulte	12 à 17 ans	Enfant	Journée complète	Demi-journée
Ski alpin (ski, bottes, bâtons et casque)	26,26 \$	N.A.		20,28 \$	N.A.		14,00 \$	9,45 \$
Ski alpin complet 140 cm et moins	N.A.	25,75 \$	18,10 \$	N.A.	25,75 \$	11,75 \$		
Bottes ski alpin	12,00 \$						9,25 \$	9,45 \$
Planche à neige (planche, bottes et casque)	30,40 \$			24,70 \$			24,18 \$	20,15 \$
Ski de fond (ski, bâtons et bottes)	14,30 \$		Gratuit (12 ans et moins)	11,96 \$		Gratuit (12 ans et moins)	9,45 \$ (gratuit pour 12 ans et moins)	
Bottes ski de fond	9,88 \$ (13 ans et plus)		Gratuit (12 ans et moins)	9,88 \$ (13 ans et plus)		Gratuit (12 ans et moins)	N.A.	7,65 \$
Raquette	10,92 \$			7,02 \$			5,60 \$ (20 % enfant ½ journée)	5,60 \$
Fat bike	47,85 \$	46,95 \$	11,75 \$	34,35 \$	33,65 \$	11,75 \$	Inclus dans le tarif de groupe	
Casque	5,98 \$						N.A.	4,60 \$
Bâtons	4,94 \$						N.A.	3,80 \$
Vélo de montagne	60,05 \$			38,25 \$			Inclus dans le tarif de groupe	
Vélo de montagne et fat bike enfant	30,25 \$			19,12 \$			Inclus dans le tarif de groupe	

LOCATION

ACTIVITÉS	HEURE	JOURNÉE / SOIRÉE	COMMENTAIRES
FADOQ Saint-Félicien	27,50 \$	308,00 \$	Incluant la conciergerie
Foyer culturel Saint-Méthode	27,50 \$	219,50 \$	
Chalet des loisirs	27,50 \$	219,50 \$	
Maison de la culture	16,50 \$ à 27,50 \$	16,50 \$ à 27,50 \$	Selon la logistique (incluant la conciergerie)
Centre de loisirs Belle-Vue	27,50 \$	308,00 \$	Incluant la conciergerie
Salle du curling familial	27,50 \$	219,50 \$	
Tobo-Ski	N.A.	308,00 \$	
Salle de conférence aréna	27,50 \$	N.A.	Organismes gratuit
Salle de l'hôtel de ville	27,50 \$	N.A.	Organismes gratuit
Salles de classe Cégep D102 et D103	27,50 \$	N.A.	Pour les entreprises
Terrain de balle	16,50 \$	N.A.	
Terrain de soccer			
Pétanque - extérieur			
Volleyball de plage			
Piscine Cégep	67,50 \$	N.A.	Avec sauveteurs
Gymnases	27,50 \$	N.A.	

CARTE DE MEMBRES

ACTIVITÉS	AVANT TAXES	2023-2024 (taxes incluses)	COMMENTAIRES
Bain libre 13 ans et plus	12 entrées : 36 \$ (4,00 \$ / fois)		
Bain libre 12 ans et moins	Gratuit		
Gymnase libre 13 ans et plus	12 entrées : 36 \$ (4,00 \$ / fois)		
Gymnase libre 12 ans et moins	Gratuit		
Patinage libre 13 ans et plus	12 entrées : 36 \$ (4,00 \$ / fois)		
Patinage libre 12 ans et moins	Gratuit		
Ski alpin adulte	226,14 \$	260,00 \$	
Ski alpin étudiant et senior	186,13 \$	214,00 \$	Étudiant 12 à 17 ans
Ski alpin enfant et planche	160,03 \$	184,00 \$	11 ans et moins
4 ans et moins	Gratuit		
Ski alpin familial	587,95 \$	676,00 \$	Peu importe le nombre de membres dans la famille
Ski de fond familial	309,63 \$	356,00 \$	
Ski de fond adulte	166,12 \$	191,00 \$	
Ski de fond étudiant + senior	126,11 \$	145,00 \$	
Ski de fond 12 ans et moins	Gratuit		
Fat bike adulte	149,60 \$	172,00 \$	

ACTIVITÉS	HEURE	JOURNÉE / SOIRÉE	COMMENTAIRES
Location de glace curling (taxes incluses)			
1 glace	25,25 \$	N.A.	
2 glaces	50,50 \$		
3 glaces	63,00 \$		
Scolaire Cégep	54,00 \$		
École primaire et secondaire	Gratuit		
Location glace et salle samedi	N.A.	440,00 \$	Journée et soirée
Location glaces et salle dimanche		283,00 \$	En journée seulement
Location de glace aréna			
Adulte après 16 heures / Privé	142,50 \$	N.A.	
Adulte avant 16 heures	90,50 \$		
Cégepiens - mardi soir	107,00 \$		
Scolaire	Voir le protocole d'entente avec le Centre de services scolaires		
Organismes	78,50\$	N.A.	
Tournoi	80,50 \$		
Location de quai			
Bateau	23,00 \$	N.A.	Par pieds du bateau
Motomarine	N.A.	314,00 \$	Total pour la saison

ACTIVITÉS	AVANT TAXES	2023-2024 (taxes incluses)	COMMENTAIRES
Fat bike étudiant + senior	116,55 \$	134,00 \$	
Fat bike 11 ans et moins	Gratuit		
Raquette général	29,57 \$	34,00 \$	
Raquette familial	60,01 \$	69,00 \$	
Vélo de montagne adulte	200,04 \$	230,00 \$	
Vélo de montagne étudiant + senior	136,55 \$	157,00 \$	
Vélo de montagne familial	421,83 \$	485,00 \$	
Randonnée / course	29,57 \$	34,00 \$	
C10 - Billets de vélo	114,81 \$	132,00 \$	
C10 - Billets et location vélo	286,15 \$	329,00 \$	
C6 - Ski alpin et planche (demi-journée)	80,02 \$	92,00 \$	
C6 - Ski alpin et planche (journée)	95,68 \$	110,00 \$	
Ski de fond et fatbike	219,18 \$	252,00 \$	
Vélo et fatbike	273,97 \$	315,00 \$	
Vélo et fatbike et ski de fond	445,31 \$	512,00 \$	
Vélo et fatbike et ski de fond	320,07 \$	368,00 \$	
Raquette et randonnée	46,10 \$	53,00 \$	

ACTIVITÉS	HEURE	JOURNÉE / SOIRÉE	COMMENTAIRES
1 nuit (visiteur)	44,00 \$	N.A.	Par nuitée (visiteur)
Vidange	12,75 \$		1 vidange

ACTIVITÉS	AVANT TAXES	2023-2024 (taxes incluses)	COMMENTAIRES
<u>Raquette inclus avec :</u> Ski de fond, Fat bike et ski alpin <u>Randonnée incluse avec :</u> vélo de montagne <u>Location Belvédère :</u> 77 \$ <u>Maisonnette :</u> 136 \$ (10 places)			

RÉSIDENTS ADULTES - SPORTS

ACTIVITÉS	MONTANT TOTAL	HEURE	TAUX HORAIRE	COMMENTAIRES
SPORTS				
Aqua-retraite 1x/semaine	80,00 \$	10	8,00 \$	
Aqua-retraite 2x/semaine	140,00 \$	20	7,00 \$	
Aqua-retraite 3x/semaine	180,00 \$	30	6,00 \$	
Aqua-douleur 1x/semaine	80,00 \$	10	8,00 \$	
Aqua-douleur 2x/semaine	140,00 \$	20	7,00 \$	
Aqua-douleur 3x/semaine	180,00 \$	30	6,00 \$	
Gym aquatique 1x/semaine	80,00 \$	10	8,00 \$	
Gym aquatique 2x/semaine	140,00 \$	20	7,00 \$	
Aqua-poussette-zumba 1x/semaine	80,00 \$	10	8,00 \$	
Nageurs matinaux 3x/semaine	210,00 \$	52,5	4,00 \$	
Aqua-maman	42,00 \$	6	7,00 \$	
Aqua-maman	70,00 \$	10	7,00 \$	
Aqua-maman	84,00 \$	12	7,00 \$	
Aqua-maman	140,00 \$	20	7,00 \$	
Renforcement tonic 1x/semaine	80,00 \$	10	8,00 \$	
Renforcement tonic 2x/semaine	140,00 \$	20	7,00 \$	
Cardio dynamique 1x/semaine	80,00 \$	10	8,00 \$	

ACTIVITÉS	MONTANT TOTAL	HEURE	TAUX HORAIRE	COMMENTAIRES
Cardio dynamique 2x/semaine	140,00 \$	20	7,00 \$	
Entraînement cardio 1x/semaine	80,00 \$	10	8,00 \$	
Entraînement cardio 2x/semaine	140,00 \$	20	7,00 \$	
Retraite en action	80,00 \$	10	8,00 \$	
Débutant actif 1x/semaine	80,00 \$	10	8,00 \$	
Débutant actif 2x/semaine	140,00 \$	20	7,00 \$	
Circuit express 1x/semaine		40 minutes	5,25 \$	
Circuit express 2x/semaine		80 minutes	4,50 \$	
Circuit express 3x/semaine		120 minutes	3,75 \$	

RÉSIDENTS JEUNES - SPORTS

ACTIVITÉS - PISCINE DU CÉGEP	MONTANT TOTAL	COURS	TAUX HORAIRE	COMMENTAIRES
SPORTS				
Parents/enfants	56,00 \$	10	5,60 \$	30 minutes
Natation préscolaire	56,00 \$	10	5,60 \$	30 minutes
Natation nageur 1-2	56,00 \$	10	5,60 \$	30 minutes
Nageur 3 à 5	74,00 \$	10	7,40 \$	45 minutes
Cours de natation privé	25,50 \$			Taux horaire
Jeunes sauveteurs	91,80 \$	10	9,18 \$	1 heure
Jeunes sauveteurs	110,00 \$	10	11,00 \$	1,25 heure
Jeunes sauveteurs	127,50 \$	10	12,75 \$	2 heures
Jeunes sauveteurs	145,00 \$	10	14,50 \$	

RÉSIDENTS ADULTES - CULTUREL

ACTIVITÉS	TAUX HORAIRE	COMMENTAIRES
CULTUREL		
Sophrologie 1x/semaine (1 h)	8,00 \$	Selon le nombre d'heures de la session (8-10-12 semaines)
Peinture 1x/semaine (2 h)	7,00 \$	
Stretching	8,00 \$	
Taï chi cours 1x/semaine	8,00 \$	
Taï chi cours 2x/semaine	7,00 \$	
Carte scrapbooking	8,00 \$	
Danse jazz adultes interm. (aut.-hiver)	4,00 \$	
Danse jazz adultes (aut.-hiver)	4,00 \$	
Danse jazz cégep (aut.-hiver)	4,00 \$	
Zumba fitness 1x/semaine	8,00 \$	
Zumba fitness 2x/semaine	7,00 \$	
Salsation danse workout 1x/semaine	8,00 \$	
Salsation danse workout 2x/semaine	7,00 \$	
Salsation danse workout 3x/semaine	5,00 \$	
Pratique Taï chi	21,50 \$	
Danse multiculturelle 1x/semaine	8,00 \$	

ACTIVITÉS	TAUX HORAIRE	COMMENTAIRES
CULTUREL		
Danse multiculturelle 2x/semaine	7,00 \$	Selon le nombre d'heures de la session (8-10-12 semaines)
Cours de langue (anglais, espagnol) (1,5 heure)	7,00 \$	

RÉSIDENTS JEUNES - CULTUREL

ACTIVITÉS	MONTANT TOTAL	HEURE	TAUX HORAIRE	Tarif non-résident
CULTUREL				
Éveil à la danse 3 ans (résident) 1x/semaine (éveil à la culture)	Selon le nombre de semaines de la session (8-10-12 semaines)		N.A.	21,00 \$
Éveil à la danse 4 ans (résident) 1x/semaine (éveil à la culture)			N.A.	21,00 \$
Dessin 8 à 12 ans 1x/semaine (1,5 h)			5,75 \$	
Peinture et théâtre 8 à 12 ans 1x/semaine (1,5 h)			5,75 \$	
Pré-hip/hop 5 à 6 ans résident 1x/semaine (éveil à la culture)			2,00 \$	21,00 \$
Danse jazz 5 à 6 ans résident 1x/semaine (éveil à la culture) aut.-hiver			2,00 \$	21,00 \$
Danse jazz 7 à 8 ans 1x/semaine aut.-hiver			2,00 \$	
Danse jazz 5 à 8 ans garçons 1x/semaine aut.-hiver			2,00 \$	
Danse jazz 9 à 10 ans 1x/semaine aut.-hiver			2,00 \$	
Danse jazz 11 à 12 ans 1x/semaine aut.-hiver			2,00 \$	
Atelier Fimo			2,75 \$	
Atelier carte scrapbooking			5,25 \$	

CAMP DE JOUR

ACTIVITÉS	MONTANT TOTAL	TAUX JOURNALIER	COMMENTAIRES
Classique	75,00 \$	15,00 \$	5 jours
Classique A+ (moyenne)	98,17 \$	19,65 \$	75,25 \$ à 98,17 \$ selon l'activité
Apprenti animateur	74,00 \$	14,80 \$	5 jours
Apprenti animateur A+ (moyenne)	98,17 \$	19,65 \$	73,95 \$ à 98,175 \$ selon l'activité
Camp scientifique	63,00 \$	21,00 \$	Pour 3 jours
Découverte vélo	68,85 \$	13,77 \$	Forfait 5 semaines 317 \$
Service surveillance	21,65 \$	4,33 \$	1 enfant 5 jours
Service surveillance	33,15 \$	6,63 \$	Familial (2 enfants et plus) 5 jours
Camp de relâche	98,25 \$	19,65 \$	Rabais de 10 \$ pour la semaine complète (5 jours)

BIBLIOTHÈQUE

FRAIS DIVERS	TARIFS	COMMENTAIRES
Pénalités		
Frais de retard (livres, revues, disques compacts, jouets, audiovisuels)	0,05 \$ / jour / item	Jusqu'à un maximum de 5 \$ par dossier
Frais de retard télescopes	1,00 \$ / jour	1 \$ par jour / Montant maximum illimité
Abonnement		
Résident	Gratuit	
Non-résident	26 \$ / an	
Famille extérieur	47 \$ / an	
Autres		
Photocopie et impression	0,25 \$ / feuille	
Sacs de la bibliothèque	2,00 \$ / unité	Non disponible
Bris de documents	N.A.	Facturation selon la valeur au système ou chez les fournisseurs
Activités, bricolages, ateliers et conférences	N.A.	Variable (selon le matériel nécessaire)

DIVERS

ACTIVITÉS	TARIF	COMMENTAIRES
Vente d'articles promotionnels	N.A.	
Chandails camp de jour	Selon tarif annuel	
Spectacle	Selon cachet et devis technique	
Volumes brisés et perdus	Selon valeur du volume	
Carnet Croix-Rouge	Selon tarif annuel	
Écusson Croix-Rouge	Selon tarif annuel	
Accompagnateurs d'une personne à mobilité réduite	Gratuit pour tout	

ANNEXE F
SERVICES ET BIENS DIVERS

Description	Tarif (taxes incluses)
Drapeaux	
Drapeau armoiries sur socle	Coût réel (9,25 \$)
Drapeau logo sur socle	Gratuit
Drapeau Ville nouveau logo (3 pi x 6 pi)	Coût réel (163,00 \$)
Drapeau Ville ancien logo (3 pi x 6 pi)	Gratuit
Drapeau Canada (3 pi x 6 pi)	Coût réel (53,00 \$)
Drapeau Québec (3 pi x 6 pi)	Coût réel (53,00 \$)
Drapeau armoiries Ville (3 pi x 6 pi)	Coût réel (98,00 \$)
Épinglettes	
Épinglette petite (armoiries Ville)	1 à 30 : gratuit 31 et plus : coût réel (1,00 \$)
Épinglette logo Ville	Gratuit
Épinglette grosse (drapeaux)	Coût réel (1,00 \$)
Épinglette petite (drapeaux avec armoiries jaune Ville)	Coût réel (1,00 \$)
Épinglette armoiries fioritures (dans boîte de plastique individuelle)	Coût réel (4,75 \$)
Autres articles promotionnels	
Efface	Gratuit
Crayon au plomb	Gratuit
Porte-clés	Gratuit
Règle 6 pouces	Gratuit
Sac réutilisable	Gratuit
Crayon à encre Ville (argent-noir)	Gratuit
Signet métallique	Gratuit
Crayon à encre Ville (en bois)	Coût réel (23,00 \$)

Note : Aucun frais ne sera appliqué pour des épinglettes et autres articles promotionnels remis dans le cadre d'un évènement.

ANNEXE G
COUR MUNICIPALE

Description	Coût
Utilisation du logiciel Constats Express de la Cour municipale de la Ville de Saint-Félicien. Tarif par transaction pour couvrir une partie du coût d'utilisation du logiciel ainsi que les frais relatifs à l'utilisation d'une carte de crédit.	5 %

Le paiement complet, par carte de crédit seulement, est exigible immédiatement de l'utilisateur.